



PRÉFET DE LA CHARENTE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL

## DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE ET AVIS D'APPEL A PROJETS MEDICO-SOCIAUX

**9 SEPTEMBRE 2015**

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture  
CS 92301  
16023 ANGOULÈME CEDEX  
Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur vocal : 0.821.80.30.16  
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 13h30 – Site internet : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

# SOMMAIRE

## PRÉFECTURE

### Direction de la réglementation et des libertés publiques

Avis d'appel à projets médico-sociaux du 9 septembre 2015.

### Service de coordination des politiques publiques

Ordre du jour de la réunion de la commission départementale d'aménagement commercial du 14 septembre 2015 concernant l'extension d'un ensemble commercial par extension de la galerie marchande du centre E. Leclerc à Barbezieux Saint Hilaire

Arrêté du 8 septembre 2015 donnant délégation de signature à M. Marc SERVANTON, directeur des collectivités locales et des procédures environnementales

## SERVICES DE L'ÉTAT

### Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente

Arrêté de délégation de signature du 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour le Pôle de recouvrement spécialisé de la Charente

Arrêté de délégation de signature du 1<sup>er</sup> septembre 2015 en matière de contentieux et de gracieux fiscal - délégation de signature du responsable de service des impôts des particuliers d'Angoulême extérieur

Arrêté de délégation de signature du 1<sup>er</sup> septembre 2015 en matière de contentieux et de gracieux fiscal - délégation de signature du responsable de service des impôts des particuliers d'Angoulême-Ville

### Tribunal Administratif de Poitiers

Décision du 1<sup>er</sup> septembre 2015 portant délégation de pouvoirs aux magistrats en l'absence du président de juridiction

Arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2015 portant délégation de pouvoirs aux agents de greffe

Arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2015 portant délégation de pouvoirs aux secrétaires administratifs

Ces actes sont consultables, sur demande, à la Préfecture  
Service de Coordination des Politiques Publiques  
05 45 97 61 55 ou 05 45 97 61 80